



UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

156 rue du Haut de Chèvre / 54000 Nancy

Mél. : usan@ffspeleo.fr

Site : <http://usan.ffspeleo.fr>

Site fédéral : Certificat médical et détail des tarifs 2027 :

<https://ffspeleo.fr/adherer.html#tarifs2027>

Fiche d'adhésion 2027 – nouvelle adhésion

En complétant cette feuille d'adhésion, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour le bon fonctionnement de l'association et de la Fédération. Je peux accéder et rectifier ces données sur la plateforme fédérale Avens (<http://avens.ffspeleo.fr/>) et auprès du secrétaire de l'Usan.

Je reconnais avoir été informé des garanties liées à chacune des options d'assurance « Individuelle accident » proposées par la FFS après avoir consulté le résumé des garanties d'assurance des licenciés : <https://assurance.ffspeleo.fr/ass-resume-garanties>

Nom : Prénom : Sexe : Date naissance :

Nom de naissance : Commune et dép. de naissance (et pays si hors France) :

Adresse complète :

Téléphone : Domicile :

Portable :

Courriel¹ :

Diffusion des coordonnées : Acceptation publicité² : ☐ Acceptation diffusion anonymée³ : ☐

Volontaire équipe secours départemental⁴ : ☐ Si volontaire équipe secours, téléphone travail :

Profession :

Formations⁵ :

ADHÉSION 2027 (du 1 / 1 / 2027 au 31 / 12 / 2027)		TARIF	CHOIX ⁶
Licence fédérale (assurance en Responsabilité civile incluse)			
Pratiquant (certificat médical de moins d'un an obligatoire)	Licence Tarif normal	83,00 €	
	Licence Famille ⁷	54,00 €	
	Licence Jeune (moins de 26 ans au moment de l'adhésion)	54,00 €	
	Licence JNSC (1 ^{re} adhésion à la FFS avant le 31/12/2026)	54,00 €	
	Licence 1 ^{re} adhésion à la FFS après le 1 ^{er} juin 2027	54,00 €	
Non pratiquant (pas de certificat médical obligatoire)	Licence Dirigeant/Accompagnateur Tarif normal	49,00 €	
	Licence Dirigeant/Accompagnateur Famille ⁷	32,00 €	
	Licence Dirigeant/Accompagnateur Jeune (- de 26 ans à date)	32,00 €	
	Licence Dir./Accomp. 1 ^{re} adhésion à la FFS après le 1/6/2027	32,00 €	
Assurance Individuelle accident – Facultative			
Pratiquant	Option 1	35,50 €	
	Option 1 tarif Jeune (moins de 26 ans au moment de l'adhésion)	19,00 €	
	Option 2	53,00 €	
	Option 3	67,00 €	
	Option 1 réduction Famille ⁸	19,00 €	
	Option 2 réduction Famille ⁸	28,00 €	
	Option 3 réduction Famille ⁸	35,00 €	
	Option 1 pour 1 ^{re} adhésion à la FFS après le 1 ^{er} juin 2027	21,00 €	
	Option 2 pour 1 ^{re} adhésion à la FFS après le 1 ^{er} juin 2027	28,00 €	
	Option 3 pour 1 ^{re} adhésion à la FFS après le 1 ^{er} juin 2027	35,00 €	
Non pratiquant	Option 1	22,00 €	
	Option 2	31,00 €	
Abonnement – Facultatif			
Abonnement simple			
	Spelunca (4 numéros par an)	30,00 €	
	Spelunca (4 numéros par an), nouvel abonné ⁹	15,00 €	
	Karstologia (2 numéros par an)	30,00 €	
Abonnement groupé			
	Spelunca (4 numéros par an) et Karstologia (2 numéros par an)	55,00 €	
Frais d'abonnement pour les personnes résidant à l'étranger			
	Participation aux frais de port	9,00 €	
Adhésion au club – Obligatoire			
	Cotisation normale	17,00 €	
	Cotisation demi-tarif (2 ^e membre de famille, mineur, etc.)	8,50 €	
TOTAL			

Règlement à effectuer auprès de l' Usan, soit par chèque à l' ordre de l' USAN, soit par virement en indiquant ADHESION 2027 (Rib disponible sur le site du club). Fiche et certificat médical à envoyer à l' adresse ci-dessus.

Pour être remboursé ou défrayé rapidement à la suite des manifestations, encadrements, etc., transmettre un Rib ou un Rice avec la feuille d'adhésion. **Pour les mineurs, la signature de cette fiche vaut pour autorisation de pratique des activités.**

Fait à..... Le..... Signature :

¹ En complétant ce champ vous acceptez que votre adresse électronique soit inscrite aux listes de diffusion du club, du CDS, de la Ligue et de la Fédération.

² **Cochez cette case si vous acceptez** que vos coordonnées soient utilisées à des fins commerciales (envoi publicité, etc.).

³ **Cochez cette case si vous acceptez** que vos données, même anonymées, soient utilisées par le ministère chargé des sports dans le cadre autorisé par la Cnil.

⁴ **Cochez cette case si vous acceptez** de faire partie de la section départementale du Spéleo-secours français (commission fédérale de secours)

⁵ Diplôme FFS (initiateur/moniteur/instructeur EFC/EFPS/EFS), secouriste SSF (ASV, Évacuation, etc.), gestion EPI, secouriste (BNS, AFPS, PSC, PSE, SST, etc.), BEES, DE Jeps, Bapaat, Bafa, BNSSA, diplôme en plongée, escalade, etc.

⁶ **Reportez les sommes dans les lignes choisies, complétez le total à la fin et transmettez avec votre paiement à l'adresse du club ou au président.**

⁷ Adhérents d'une même famille **domiciliés à la même adresse, à partir du deuxième membre, le premier ayant acquitté une licence Tarif normal.**

⁸ Tarif assurance famille de deux personnes et plus (**personnes domiciliées à la même adresse**) dès la 1^{re} personne ; inscription en même temps obligatoire !

⁹ Uniquement si le membre n'a jamais été abonné à *Spelunca*, ou s'il ne l'a pas été depuis 3 ans ; **ne s'applique pas à l'abonnement groupé.**



Décharge à signer si l'adhérent ne souscrit pas l'assurance « Individuelle Accident » proposée par la FFS

Je soussigné(e) :

adhérent(e) de l'Union spéléologique de l'agglomération nancéienne (Usan)

sous le numéro de licence FFS : L54-021-...

association représentée par son président, Christophe Prévot, en application de l'article L 321-1 du Code du sport, reconnais :

- avoir consulté le mémento assurance de la FFS ;
- avoir été informé(e) des conditions de garanties « Individuelle accident » proposées ;
- avoir été informé de l'intérêt à les souscrire.

En toute connaissance de cause, je déclare renoncer au bénéfice de l'une des options de cette assurance « Individuelle accident » dans la mesure où je bénéficie par ailleurs de garanties qu'à défaut d'être équivalentes, j'estime suffisantes pour moi. J'ai bien été informé(e) que les frais de secours sont assurés si je souscris une de ces options.

Fait à, le

Signature :

Attestation de contrôle de l'honorabilité des dirigeants et cadres bénévoles

J'atteste sur l'honneur :

- ☒ Exercer des fonctions d'éducateur sportif / éducatrice sportive bénévole (au sens de l'article L. 212-1 du code du sport)

Est considéré comme éducateur bénévole, toute personne, titulaire ou non d'un diplôme fédéral, qui exerce des fonctions d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (CDS, CSR, Fédération). Ex. : encadrant stage, initiations, JNSC, animateur.

- ☐ Exercer des fonctions d'exploitant(e) d'établissement d'activités physiques et sportives (au sens de l'article L. 322-1 du code du sport)

Est considéré comme exploitant d'EAPS (dirigeant), toute personne qui exerce des fonctions de direction ou d'organisation de la pratique sportive au sein d'un club affilié ou d'une structure fédérale (CDS, CSR, Fédération). Ex. : Président, trésorier, secrétaire, salarié dirigeant.

Je reconnais que la licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif / éducatrice sportive et/ou d'exploitant(e) d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport.

À ce titre, j'ai compris que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération française de spéléologie aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom : Sexe : ☐ Femme - ☐ Homme

Date de naissance : Commune de naissance :

Département de naissance (si France) : Pays de naissance (si étranger) :

Date et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à, le

Signature :



UNION SPÉLÉOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION NANCÉIENNE

56 rue du Haut de Chèvre / 54000 Nancy

Mél. : usan@ffspeleo.fr

Site : <http://usan.ffspeleo.fr>

Site fédéral : Certificat médical et détail des tarifs 2027 :

<https://ffspeleo.fr/adherer.html#tarifs2027>

Droit à l'image : autorisation de captation et diffusion

Plus d'informations sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>

Dans le cadre des activités du club, de nombreux membres sont amenés à effectuer des photographies et vidéos avec leur téléphone ou des appareils plus sophistiqués. Ces captations sont souvent échangées entre les participants et sont aussi utilisées pour des documents (promotionnels ou non) du club, sur les médias internet du club (site officiel, chaîne YouTube, page FaceBook, galerie photos Flickr, etc.), sur des médias internet personnels de ceux qui effectuent les captations (site internet, page FaceBook, chaîne YouTube, galerie photos Flickr, etc.) ou à destination de médias (presse écrite, presse audiovisuelle, etc.).

Autorisation personne majeure :

Je soussigné(e), ..., autorise le club et ses membres à réaliser les captations de mon image et à les utiliser dans le cadre indiqué ci-dessus.

Fait à, le

Signature :